



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TGV

Question écrite n° 75748

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessité de lancer les études et les procédures pour la réalisation de l'interconnexion en site propre TGV au réseau européen à grande vitesse. Elle lui rappelle que ce raccordement par le barreau TGV-Sud est essentiel, tant pour le transport passager que pour le fret ferroviaire, que ce projet est une des conditions essentielles au développement et que tout retard dans la réalisation des travaux serait préjudiciable, accentuant au détriment de l'Ouest breton les phénomènes d'éloignement des centres de décision et des voies majeures de communication européennes. Elle lui demande par conséquent de lui confirmer le respect du calendrier, et de lui communiquer, outre les enveloppes budgétaires, les moyens retenus par l'entreprise, en termes de travaux d'infrastructure comme de matériel roulant, pour parvenir à cet objectif.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75748

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2165